



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 119 005 2022

Date de la convocation et de l'affichage : 9 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le quinze septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur Frédéric DEVOS,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Nombre de présents	25
Nombre de votants par procuration	3
Nombre de suffrages exprimés	28

Etaient présents : (26)

M. DEVOS Frédéric, Maire, LEPROVOST Maryse, DERAM Didier, DEHONDT Florence, PRONIER Isabelle, CALCOEN David, PRUVO Isabelle, Adjoints,

JOOS Clément, VANPEPERSTRAETE Régis, LENOIR Sylvie, DELVART Vincent, DUPUITS Laurence, THOMAS Loïc, BECK Sabrina, RICHARD Nicolas, BRU Caroline, COURBOT Monique, WLOSIK Edmond, HUGOO Isabelle, COURTENS Jean-Claude, GROYSILLIER Céline, COEVOET-COUDEVILLE Christine, VANAGT Laurent, DENTREBECQ Patrick, POISSONNET Luc, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration : (3)

DEGRAND Christophe à Frédéric DEVOS
GLAZIK Dorothée à Monique COURBOT
CHRISTIAEN Gérard à Maryse LEPROVOST

Absents/excusés : Rémi Briche (1)

Secrétaire de séance : JOOS Clément désigné à l'unanimité

Le Maire,

Frédéric DEVOS

05-JOURNEE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITE 2022 – Remboursement des frais engagés par la CCHF

05-JOURNEE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITE 2022 – Remboursement des frais engagés par la CCHF

Il est proposé de reconduire la participation de la commune à la JOURNEE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITE qui aura lieu le samedi 08 octobre 2022, aux conditions financières ci-après.

Voici le détail pour la commune de Wormhout des frais qu'elle aura à rembourser à la CCHF.

Nature	Quantité	Prix unitaire	Prix total HT
Guirlandes plastiques fanions multicolores	2	12,50€	25,00€
Affiches type abribus	5	26,00€	130,00€
Bulletins de participation au « jeu concours » - ADULTE	4	6,50€	26,00€
Bulletins de participation au « jeu concours » - ENFANT	4	6,50€	26,00€
Adhésion	1	179,00€	179,00€
TOTAL HT			386,00€

Monsieur le Maire demande l'accord des conseillers pour le remboursement à la CCHF de la somme de 386,00€ HT à la CCHF qui émettra les titres correspondants.

Décision du Conseil :

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en séance le 15/09/2022
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Sous-Préfecture le :22 /09/2022
et publication ou notification le : 22/09/2022
Le Maire,

Frédéric DEVOS

